

**PROCES-VERBAL/COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2023 à 20h30**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint Michel Chef-Chef, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme BOURREAU-GOBIN Eloïse, Maire.

Présents : Mme BOURREAU-GOBIN Eloïse Maire, M. ROHRBACH Rémy, M. JACOB Yvon, Mme HONO-TESTU Anne, Mme COLAS Sandrine, Adjointe, Mme DAVAL Sandra, M. FERRE Thomas, Mme HONO Claire, M. MOREAU Anthony, Mme RONCIN Myriam, M. REPESSE Dominique, Mme JOUNY Christine, M BOURDY Arthur, Mme LABBE Véronique, Mme MELLERIN Bernadette, M. MASSON Laurent, M. BARRE Denis, Mme LEROUX Fabienne, Mme LESCOP Corinne, Conseillers municipaux.

Pouvoirs :

De Mme COUILLEAU Françoise à Mme BOURREAU-GOBIN Eloïse
De M. BENOIT Dimitri à Mme DAVAL Sandra
De Mme LEHOURS Sophie à Mme HONO-TESTU Anne
De M. BOURBAUD Sébastien à Mme HONO Claire
De Mme PRUJNEAU Céline à M. FERRE Thomas
De M. GUINDRE Jean-Louis à Mme LESCOP Corinne

Absents : M. VIGNEAUX Sylvain ; M. VONNET Marcille

Le Quorum étant atteint (19 présents et 6 pouvoirs), la séance est ouverte par Madame La Maire à 20h30.

Secrétaire de séance : Claire Hono

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES.

Rapporteur : Mme le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2023-198 du 23 mars 2023 relatif à la désignation des électeurs sénatoriaux et au grammage des circulaires et bulletins utilisés lors de l'élection des sénateurs ;
Vu la circulaire du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des Conseils municipaux et leurs suppléants (à consulter en mairie) ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 mai 2023 ;

Par arrêté en date du 25 mai 2023, la Préfecture demande aux communes d'organiser la désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

La circulaire du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer présente le nombre de délégués et suppléants pour la Commune de St Michel Chef, soit 15 titulaires et 5 suppléants.

Procédure de désignation des délégués et titulaires

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les Conseillers municipaux, sur une même liste, sans panachage, ni vote préférentiel, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, Président du bureau électoral.

Rôle et constitution du bureau électoral

Le bureau électoral est composé des membres suivants :

- Maire (Président du bureau électoral)
- Deux membres du Conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin
- Deux membres du Conseil municipal les plus jeunes à l'ouverture du scrutin

Le bureau électoral procède à l'ouverture du scrutin et contrôle le déroulement des élections.

Déroulement du vote

Le vote ne peut avoir lieu si le quorum n'est pas atteint (minimum 14 membres). Si le quorum n'est pas atteint, le Maire devra impérativement convoquer le Conseil municipal pour le 13 juin 2023.

Le vote se fait sans débat au scrutin secret lors de la séance du Conseil municipal du vendredi 9 juin 2023 à 20 heures 30.

Le Conseil municipal a procédé au vote, sont désignés délégués ou suppléants les élus suivants :

Madame	BOURREAU-GOBIN Eloïse	Délégué de droit ou élu
Monsieur	ROHRBACH Rémy	Délégué de droit ou élu
Madame	COUILLEAU Françoise	Délégué de droit ou élu
Monsieur	JACOB Yvon	Délégué de droit ou élu
Madame	HONO TESTU Anne	Délégué de droit ou élu
Monsieur	BENOIT Dimitri	Délégué de droit ou élu
Madame	COLAS Sandrine	Délégué de droit ou élu
Monsieur	FERRE Thomas	Délégué de droit ou élu
Madame	HONO Claire	Délégué de droit ou élu
Monsieur	MOREAU Anthony	Délégué de droit ou élu
Madame	DAVAL Sandra	Délégué de droit ou élu
Monsieur	BOURIAUD Sébastien	Délégué de droit ou élu
Madame	MELLERIN Bernadette	Délégué de droit ou élu
Monsieur	BARRE Denis	Délégué de droit ou élu
Madame	LESCOP Corinne	Délégué de droit ou élu
Monsieur	REPESSE Dominique	Suppléant
Madame	RONCIN Myriam	Suppléant
Monsieur	BOURDY Arthur	Suppléant
Madame	LABBE Véronique	Suppléant
Monsieur	GUINDRE Jean-Louis	Suppléant

Maire



Eloïse BOURREAU-GOBIN

Secrétaire de séance

Claire HONO